Port du harnais et utilisation de systèmes antichute fixes

GROUPE

- 6 personnes

DURÉE

- 0,5 jour (3h30)

TARIF

- 650 €HT
(hors frais de déplacement)

OBJECTIFS

- Analyser les risques de chute de hauteur selon le lieu d'intervention
- Intégrer la règlementation en vigueur
- Identifier, utiliser et contrôler ses EPI (harnais, systèmes et liaisons antichute) en fonction de la situation de travail, pour accéder, se déplacer et travailler en hauteur
- Adopter une posture de vigilance vis-à-vis de soi et de ses partenaires
- Comprendre les fondamentaux du travail en hauteur (situations de travail et facteurs de chute, tirant d'air, Energie potentielle, force de choc)
- Se sécuriser dans une situation de travail équipe d'un système antichute à demeure
- Utiliser un système de sécurité fixe, permettant d'évoluer avec un facteur de chute inferieur à 1, pour travailler en hauteur.
- Appliquer une procédure de sécurisation simple

PRÉREQUIS

- Être reconnu médicalement apte au travail en hauteur et en bonne condition physique, ne pas avoir d'appréhension du vide.
- Avoir à sa disposition des EPI adaptés au travail et à l'environnement.
- Maitriser la langue française pour une bonne compréhension.

PUBLIC

- Toute personne amenée à porter et utiliser un harnais pour un travail en hauteur en situation simple.

DELAI D'ACCES

- Date(s) à convenir, proposition sous 48 heures après demande.

MOYENS

- Supports numériques
- Textes réglementaires et normatifs
- EPI contre les chutes de hauteur

DOC. REMIS

- Clé USB avec support
- Visa d'Aptitude
- Attestation de fin de formation

ÉVALUATION

- Théorie : par questionnaire (note > 60%).
- Pratique : validation des aptitudes lors d'exercices pratiques de mise en situation.

Le programme ci-dessous est personnalisable en fonction des lieux/cas d'intervention et du métier des apprenants pour être conforme au FD S71-521.
Ce document préconise un Maintien et Actualisation des Compétences tous les 3 ans.

THÉORIE

Sensibilisation :
Qu'est-ce qu'une chute ? Les risques du travail en hauteur et leurs facteurs aggravants (statistiques des chutes de hauteur).

Réglementation :
Les principes généraux de prévention, le Décret 2008-244 (articles spécifiques), les droits, devoirs et responsabilités employeur / employés concernant le travail en hauteur.

Analyse des risques spécifiques du travail en hauteur :
Présentation détaillée des éléments fondamentaux (force de choc et facteurs de chute ; tirant d'air et effet pendulaire) et des situations de travail (situation de retenue et situation d'arrêt des chutes).

La protection collective contre les chutes de hauteur :
Définition de la protection collective et différenciation avec la protection individuelle.

La protection individuelle contre les chutes de hauteur :
Définition de la protection individuelle, présentation du harnais et des systèmes antichute à demeure sur le lieu d'intervention.

PRATIQUE

L'objectif est de maîtriser l'utilisation des EPI contre les chutes de hauteur dans une situation de travail bien précise :

Harnais :
- Contrôle et ajustement du harnais à sa morphologie.
- Essais en suspension sur l'élément d'accrochage dorsal et/ou sternal *(pour comprendre l'intérêt du bon réglage du harnais et déterminer quel est le plus adapté selon la situation de travail).*

Liaisons antichute :
- Contrôle et utilisation de la liaison antichute adaptée en fonction du contexte.
- Identification des risques induits par son utilisation selon l'environnement.

Ancrages fixes :
- Contrôle visuel et utilisation du dispositif d'ancrage identifié.

Exercices pratiques de mise en situation réelle de travail en fonction des problématiques spécifiques au site, mise en application des procédures existantes dans l'entreprise (permis de travail en hauteur, ...), etc.

POSITIONNEMENT

- Un test de positionnement permettant l'identification du niveau des apprenants est disponible sur notre site Internet.